

MODÈLE D'ARRÊTÉ DE DÉLÉGATION À UN CONSEILLER MUNICIPAL POUR LA CÉLÉBRATION D'UN MARIAGE



Les modèles sont donnés à titre indicatif et ne sauraient être repris sans être adaptés

Département de l'Aisne Arrondissement de ... Canton de ... Commune de ...	Extrait du registre des arrêtés du maire
Arrêté n° ... – ...	Arrêté de délégation à Mme / M ..., conseiller(ère) municipal(e) pour la célébration d'un mariage

Le maire de la commune de ...

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2122-18,

Vu le 2e alinéa du chapitre I du titre 1er de l'instruction générale relative à l'état civil du 21 septembre 1955 modifiée,

Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité communale et du service de l'état-civil, il est nécessaire de prévoir une délégation à Mme / M ..., conseiller(ère) municipal(e) pour une durée de ...,

ARRÊTE

Article 1 : Mme / M ... assurera en nos lieu et place, les fonctions d'officier de l'état civil.

Article 2 : Délégation est également donnée à Mme / M ..., à l'effet de légaliser les signatures, authentifier les copies, délivrer tous certificats et signer tous documents administratifs relatifs au service de l'état-civil. Ces fonctions seront comme celles prévues à l'article premier ci-dessus, assurées concurremment avec nous.

Article 3 : Cette délégation est consentie pour la célébration du mariage de ... et ..., fixé en la mairie de ... le ...

Article 4 : Copie du présent arrêté sera adressée à M le préfet / M le sous-préfet, ainsi qu'une expédition à Monsieur le procureur de la République.

Fait à ...

Le : ...

Le Maire,



La célébration d'un mariage par un conseiller municipal exige en la forme un arrêté du maire (art. L 2122-18 du CGCT). L'empêchement des adjoints ou le fait qu'ils soient tous titulaires d'une délégation n'est plus nécessaire, car la loi engagement et proximité (LOI n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 – art. 30) a supprimé la priorité des adjoints.